

## Villeréal, le débat électoral dégénère, sabre au clair !

# LE DUEL BESSE contre DE CARDENAL



Illustration : Duel au sabre / Agence Meurisse / BNF

Dans les premières années de la 3<sup>e</sup> République, les passions politiques ravageaient le canton de Villeréal. Une élection au conseil général avait mis aux prises Pierre Besse et Louis Grenier de Cardenal qui décidèrent de laver dans le sang les outrages qu'ils s'étaient copieusement prodigues au cours de la campagne. La loi française appliquant à cette époque de rigoureuses sanctions contre les duellistes, la rencontre devait avoir lieu en Espagne. Ernest Lafon aimait narrer l'histoire d'un ton plaisant...

« En passant à Bordeaux on prit un homme d'armes qui apporta d'immenses lattes de cavalerie. À peine arrivés à Saint-Sébastien, adversaires, témoins et directeur de combat se rendirent sur le terrain. Besse, qui avait une fougueuse ardeur, se jeta sur Grenier de Cardenal, qui tenait son sabre comme un manche à balai, et nul doute qu'il ne l'eût tué si le maître d'armes n'avait relevé la latte.

« Besse menaça ce gêneur et fonça avec encore plus d'impétuosité sur son ennemi. Le maître fit dévier une seconde fois l'arme de l'assaillant et celui-ci ne parla de rien moins que de lui fendre la tête s'il recommençait. Précisément, il recommença et Besse lui donna un coup de sabre. Le professionnel ne put se garer qu'imparfaitement et eut deux doigts de la main droite coupés. En voyant couler du sang Grenier de Cardenal se crut sérieusement atteint ; il lâcha sa latte, porta ses deux mains à son ventre et s'écroula en disant : « Je me meurs ! »

« Sur ces entrefaites, les carabiniers arrivèrent et emmenèrent tout le monde en prison. Ils furent mis « au secret » et si bien qu'à Villeréal, faute de nou-

velles, on crut que duellistes et témoins s'étaient entre-tués.

« Après un mois de geôle, on laissa partir sous caution le plus jeune des détenus pour tranquilliser les familles. C'était le témoin Botet de Lacaze, qui au départ, ne sachant pas où on allait se battre, avait de bonne foi annoncé à sa dame qu'il reviendrait dans un moment.

Quand il parut à Villeréal, la foule inquiète le pressa de questions :

« – Y a-t-il des morts ? » Geste évasif de Botet de Lacaze.

« – Qui est mort ? Grenier ? » Signe de tête négatif !

« – Besse ? » Nouveau signe de dénégation.

« – Y a-t-il des blessés ? Oui, fit encore de la tête Botet de Lacaze.

« – Qui ? Grenier ? » Signe de tête : non.

« – Besse ? » Encore non, fit le témoin, qui n'avait pas encore prononcé une parole.

« – Alors qui est blessé ? »

« – Le maître d'armes ! » finit par dire De Lacaze.

Sur ses vieux jours Lacaze aimait à conter cette anecdote, bien qu'elle eut un épilogue dont il reste la dernière victime.

Le maître d'armes que sa blessure privait de moyens d'existence, intenta un procès à Besse et le gagna. Quelques années plus tard, il fut condamné à lui verser une pension viagère.

« Nous l'avions choisie trop jeune », disait le narrateur. Botet de Lacaze survécut, en effet, à ses complices et demeura seul pour payer cette rente. ■

Adapté du texte d'Ernest Lafon - BM Villeneuve/Lot

### Le Duel Besse - De Cardenal.

Dans les premières années de la 3<sup>e</sup> République, les passions politiques ravageaient le canton de Villeréal. Une élection au conseil général mettait aux prises Besse et Grenier de Cardenal qui avaient décidé de lancer dans le sang les outrages qu'ils s'étaient copieusement prodigues au cours de la campagne. La loi française appliquant à cette époque de rigoureuses sanctions contre les duellistes, la rencontre devait avoir lieu en Espagne. En passant à Bordeaux on prit un homme d'armes qui apporte d'immenses lattes de cavalerie.

Il arriva à Saint-Sébastien, adversaires, témoins et directeur de combat se rendirent sur le terrain. Besse, qui avait une fougueuse ardeur, se jeta sur Grenier de Cardenal, qui tenait son sabre comme un manche à balai, et nul doute qu'il ne l'eût tué si le maître d'armes n'avait relevé la latte. Besse menaça ce gêneur et fonça avec encore plus d'impétuosité sur son ennemi. Le maître fit dévier une seconde fois l'arme de l'assaillant et celui-ci ne parla de rien moins que de lui fendre la tête s'il recommençait. Précisément, il recommença et Besse lui donna un coup de sabre. Le professionnel ne put se garer qu'imparfaitement et eut deux doigts de la main droite coupés.

En voyant couler du sang, Grenier de Cardenal

se crut sérieusement atteint, il lâcha sa latte, prit les deux mains à son ventre et s'écroula en disant : « Je me meurs ! »

Les amis enthousiastes, les carabiniers amusés et commençèrent à faire le mondaine en prison. Ils furent mis au secret « et si bien au secret », qu'à Villeréal, faute de nouvelles, on crut que les deux hommes étaient morts.

Après un mois de détention, on laissa partir sous caution le plus jeune des détenus pour tranquilliser les familles. C'était le témoin Botet de Lacaze qui, au départ, ne sachant pas où l'on allait se battre, avait de bonne foi annoncé à sa dame qu'il reviendrait dans un moment.

Quand il parut à Villeréal, la foule inquiète le pressa de questions :

« – Y a-t-il des morts ? » Geste évasif de Botet de Lacaze.

« – Qui est mort ? Grenier ? » Signe de tête négatif !

« – Besse ? » Nouveau signe de dénégation.

« – Y a-t-il des blessés ? » Oui, fit encore de la tête Botet de Lacaze.

« – Qui ? Grenier ? » Signe de tête : non.

« – Besse ? » Encore non, fit le témoin, qui n'avait pas encore prononcé une parole.

« – Alors, qui est blessé ? »

« – Le maître d'armes ! » finit par dire De Lacaze.

Sur ses vieux jours, le Lacaze aimait à conter cette anecdote, bien qu'elle eut un épilogue dont il resta la dernière victime.

Le maître d'armes que sa blessure privait de moyens d'existence, intenta un procès à Besse et le gagna. Quelques années plus tard, il fut condamné à lui verser une pension viagère.

« Nous l'avions choisie trop jeune », disait le narrateur.

Botet de Lacaze survécut, en effet, à ses complices et demeura seul pour payer cette rente. ■

● Besse – Né à Villeréal le 18 novembre 1834, Pierre Besse fut un étudiant brillant (Laureat du concours général de la Sorbonne) avant de devenir avocat à la Cour d'appel d'Agen. Nommé conseiller à la Cour d'appel d'Alger en septembre 1877, il en fut révoqué en janvier 1878.

Chef du parti bonapartiste de Lot-et-Garonne, il fut élu conseiller général de Villeréal à deux reprises en 1871 et en 1877. Sa réélection pour un troisième mandat en 1893 fut annulée par un décret du Président de la République.

Un autre avocat représentait le canton de Villeréal : Jérôme Pabon.

Son frère Albéric Besse (28 février 1836 - 1<sup>er</sup> janvier 1900), médecin, fut maire de Villeréal (1882) à deux reprises, mais son second mandat (1886) ne dura pas un an.

● De Cardenal – Né à Cardenal, commune de Saint-Étienne, en 1816, Pierre Louis Grenier dit Grenier de Cardenal était docteur en médecine. Il fut maire de Villeréal de 1878 à 1881. Décédé à Lamargagne le 30 mars 1900.

